

# Propriété Privée Rurale de Saône & Loire



*Un patrimoine au service de la ruralité...*

**FLASH INFO N° 36**

Décembre 2022

Chers adhérents,

## ♦ Sorite du décret de la loi Sempastous

Le décret d'application de la loi Sempastous, que la loi avait prévu le 1er novembre 2022, est enfin publié ce lundi 04 décembre 2022. La date d'entrée en vigueur du contrôle sera variable d'un territoire à un autre puisqu'elle est conditionnée à la prise d'un arrêté par le préfet de région. Ce dernier fixera le seuil d'agrandissement significatif servant au déclenchement du **contrôle** par région naturelle ou par territoire ayant une certaine cohérence agricole.

Le préfet de région, en lien avec les préfets de département selon le décret, prendra son arrêté après avoir consulté l'avis de la chambre régionale d'agriculture.

Les consultations vont donc pouvoir commencer pour fixer le seuil d'agrandissement significatif.

### ***Décret n°2022-1515 du 2 décembre 2022 relatif à la procédure de délivrance de l'autorisation préalable à la prise de contrôle des sociétés possédant ou exploitant du foncier agricole***

**Publics concernés** : sociétés détenant ou exploitant des biens immobiliers à vocation ou usage agricole, Etat, sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, notaires

**Objet** : procédure, autorisation préalable, foncier agricole, seuil d'agrandissement significatif

Ce décret est consultable en cliquant sur le lien suivant :

[Décret N° 2022-1515 du 2 décembre 2022 - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2022/12/02/2022-1515)



# Propriété Privée Rurale de Saône & Loire



## ♦ Des nouvelles de la Fédération Nationale

À l'issue du conseil d'administration du 16 novembre dernier qui a nommé Bruno KELLER à la présidence, un bureau élargi a été constitué.

4 Vice-présidents :

- Hélène Beau de Kerguern (Présidente du syndicat du Finistère)
- Hugues de la Celle (Président du syndicat du Maine et Loire)
- Olivier de Schonen (Président du syndicat de l'Eure et Loire)
- Bertrand Trepo (Président du syndicat de La Marne)

Marc Villemain, élu en qualité de Secrétaire Général (Président du syndicat de La Vendée)

Patrick de Perignon, élu en qualité de Trésorier (Président du syndicat de La Haute Garonne)

PS : par ailleurs la secrétaire actuelle de la fédération nationale partant à la retraite, la fédération nationale est à la recherche de sa remplaçante. Si vous avez des connaissances dans votre entourage intéressées par ce poste basé à Paris, n'hésitez pas à transmettre leur CV à Louis BOGUET à l'adresse mail suivante : [l.boguet@propriete-rurale.com](mailto:l.boguet@propriete-rurale.com) ou à le contacter par téléphone au 01.56.81.31.00.

## ♦ Rubrique nécrologique

Roland Perret du Cray, administrateur de longue date de notre syndicat nous a quitté subitement le 29 novembre dernier.

Nous garderons le souvenir d'un homme et ami profondément attaché à la cause viticole, ayant encore récemment participé activement, aux côtés de Denis Chastel-Sauzet, dans la renégociation des fermages viticoles.

Nous nous associons de tout cœur à la tristesse de sa famille.

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien cordialement.

Bruno KELLER